

## Confirmation

Cette Confirmation doit être lue et signée par toutes les entreprises travaillantes pour ACG, ainsi que par chacun leurs employés, cela avant le début du travail. Sont concernés par ce document : *les entreprises et leurs employés qui travaillent sur des installations ACG, qui exécutent des travaux, des chantiers ou des travaux techniques dans les locaux ACG, ainsi que celles qui effectuent des opérations de type prestation de service (Nettoyage, Sécurité...).* En particulier dans le cas d'employés travaillant sans supervision. La confirmation doit être remise au responsable ACG sans que la demande en soit faite par ACG.

Le superviseur confirme au nom de la direction de l'entreprise, que l'ensemble des dispositions, règlements et législations du droit du travail autrichien, ainsi que du droit autrichien relatif à la protection et la sécurité sociale seront respectés. Le superviseur s'engage à nommer une personne, ainsi qu'une personne de remplacement, qui portera la responsabilité totale en tant que superviseur sur le chantier de construction/l'ensemble du travail de montage. De plus, le signataire du présent document s'engage à respecter dans le détail chaque point du document « Sicherheitsvorschriften für Fremdfirmen », à en instruire l'ensemble des employés des travaux de construction, et à le porter à la connaissance de chacun, de manière vérifiable.

Par la signature du présent formulaire, je confirme avoir porté à ma connaissance que :

- Dans le cas d'infractions et après un unique avertissement, ACG peut interdire l'accès à ses locaux à certaines personnes.
- Un non-respect des instructions de sécurité peut aboutir à des poursuites pénales et civiles.

**Mission de travail:** .....

**Entreprise exécutante:** .....

Fonction	Nom + Signature !	Téléphone (doit être joignable in situ)
<b>Superviseur</b> sur le chantier/Montage		
<b>Représentant du Superviseur</b>		
Responsable ACG		
Avis d'arrivée/de départ <b>auprès de</b>		
Désactivation des détecteurs de fumée		

